

MEET ADEM

UN PARTENARIAT POUR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

actions ciblées pour les aider à identifier les meilleurs candidats (outils de référencement des offres et demandes d'emploi autour de critères communs, organisation d'ateliers de recrutement...) ou pour faciliter la prise de poste par ceux-ci (formations sur mesure...).

Dans le partenariat conclu en novembre 2014, la **Chambre de Commerce** s'engage à aider l'Adem à sensibiliser les entreprises sur les dispositifs d'aides et les mesures proposés aux employeurs, mais aussi à renforcer les efforts en matière de formation des demandeurs d'emploi. Parmi les projets communs, on peut citer les **Ateliers carrière et projet professionnel** dont l'objectif est de faciliter l'intégration dans la vie professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi par des formations très concrètes sur la rédaction de lettres et de CV, et la préparation aux entretiens. La LSC, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, réserve aux demandeurs d'emploi un contingent de places dans ses sessions de formation. Enfin, le programme **Fit4Entrepreneurship** soutient et accompagne des demandeurs d'emploi souhaitant se lancer dans un projet d'affaires. ☑

Renseignements sur les projets communs de la Chambre de Commerce et de l'Adem auprès de l'équipe de la Formation de la Chambre de Commerce – Tél : (352) 42 39 39- 220 – E-mail : info@lsc.lu.



De g. à dr. : **Guy Pütz** (reponsable du service employeur, Adem), **Nicolas Schmit** (ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire), **Isabelle Schlessner** (directrice, Adem) et **Carlo Thelen**, (directeur général, Chambre de Commerce).

Le 9 février dernier, l'**Agence pour le développement de l'emploi (Adem)** a organisé sa 9^e session d'information **MEET Adem**, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce, afin de présenter les nombreux services que l'Adem met à la disposition des employeurs. L'événement a réuni plus de 130 entreprises issues de nombreux secteurs de l'économie luxembourgeoise.

L'un des éléments phare de la lutte contre le chômage est une collaboration plus étroite entre l'Adem et les entreprises. L'Adem s'est donc dotée d'un nouveau service employeur, constitué de conseillers spécialistes de secteurs économiques précis qui proposent aux entreprises des